



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE PAPINEAU



Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le vendredi 10 avril 2026, 19 h à la salle communautaire sise au 544, chemin du Tour-du-Lac, à Lac-Simon, sous la présidence de la mairesse madame Sylvie Potvin.

Sont présents :

Madame Sonia Carrier
Madame Mylène Gougeon
Madame Chantal Gillespie
Monsieur Éric Sigouin
Monsieur Éric Drouin
Monsieur David Cadieux

La directrice générale et greffière-trésorière adjointe temporaire, madame Lisane Fuoco, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Il y a quorum.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. CONSEIL

Mot de bienvenue de la mairesse.

- 1.1 Ouverture de la séance.
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2026.
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 mars 2026.
- 1.5 Autorisation - 5^e édition - Souper et tournoi de golf annuel au profit de la Coop Santé du Nord de la PN et ANPN.
- 1.6 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 564-2026 concernant les règles de régie interne et de la procédure des séances du Conseil.
- 1.7 Autorisation - Abonnement à Vélo Québec.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

- 2.1 Dépôt des rapports administratifs.
- 2.2 Dépôt de la correspondance.
- 2.3 Autorisation - Aide financière pour les résidents de Lac-Simon pour adhérer au camp de jour pour la saison estivale.
- 2.4 Autorisation - Embauche des employés d'été 2026.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. GESTION FINANCIÈRE

- 4.1 Liste des chèques, des prélèvements et des salaires - Adoption.
- 4.2 Autorisation - Paiement de la facture pour les services de la Sûreté du Québec - année 2026.
- 4.3 Régularisation des travaux d'investissements sur différents chemins.
- 4.4 Régularisation de l'achat d'un moteur pour le ponton de la Municipalité.
- 4.5 Régularisation d'Achats d'équipements en incendie.

5. MOT DE LA MAIRESSE

6. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

- 6.1 Autorisation - Congrès des chefs (AGSICQ).
- 6.2 Autorisation - Participation au Grand Rendez-vous de la CNESST.



No de résolution
ou annotation

7. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- 7.1** Autorisation – Formation pour les tests d’analyse d’eau de la Mairie.
- 7.2** Soumission de Franstep - vidange de fosses sur les îles.
- 7.3** Demande au ministère des Transports du Québec pour une réduction de vitesse sur le chemin du Tour-du-Lac.
- 7.4** Demande au ministère des Transports du Québec pour faire le remplacement de la surface de roulement en angles sur le pont P-05475 pour l’accès aux vélos.
- 7.5** Autorisation – Achats de huit (8) panneaux de signalisation pour le partage à vélo.

8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 8.1** Dépôt du procès-verbal du CCU du 13 mars 2026.
- 8.2** Candidatures des membres au sein du CCU.
- 8.3** Autorisation – Adhésion à l’OBV-RPNS.
- 8.4** Demande de location sur un terrain municipal.

9. LOISIRS - ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES - CULTURE

- 9.1** Compte-rendu de l’événement de la fête de Pâques du 4 avril 2026.
- 9.2** Autorisation – Demande de soumission pour deux machines distributrices à la plage municipale ainsi qu’au Parc de l’amitié.
- 9.3** Programme d’aide financière pour l’organisation de la Fête nationale du Québec – Édition 2026 – Autorisation à signer.
- 9.4** Fête nationale du Québec - Mandater le comité MADA pour être bénévole dans l’organisation des festivités de la Fête nationale.

10. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

- 10.1** Aucun dossier à l’ordre du jour.

11. DIVERS

- 11.1** Aucun dossier à l’ordre du jour.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. CONSEIL

La mairesse, madame Sylvie Potvin souhaite la bienvenue aux citoyens présents et informe que la séance du Conseil à laquelle ils assistent fait l’objet d’une captation vidéo pour permettre son visionnement et sera diffusée en direct, ou en différé, à partir de l’un des portails de la Municipalité. Elle rappelle à toutes les personnes présentes et à toutes celles qui prendront la parole que la présente séance du Conseil est un événement public dédié à l’exercice de la démocratie. Celle-ci doit s’exercer librement et respectueusement. En conséquence, tout propos ou geste vexatoire ou diffamatoire ou manifestation mal fondé pouvant porter atteinte à la réputation ou à l’image d’un élu, d’un employé de la Municipalité ou de toute autre personne ne sera toléré et toute personne ayant un tel comportement est susceptible des sanctions prévues au règlement relatif à la régie interne du Conseil municipal et au maintien de l’ordre durant ses séances. La captation vidéo débute lors de l’ouverture de la séance et prend fin au moment de la levée de celle-ci.

Il y a environ quatorze (14) personnes qui assistent à la séance.



No de résolution
ou annotation

Formules Municipales - No 4614-MST-spécial

1.1

123-04-2026
Ouverture de la séance

Il est proposé par Monsieur Éric Sigouin
Et résolu

D'ouvrir la séance à 19 h 05.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.2

124-04-2026
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Éric Sigouin
Et résolu

QUE le Conseil approuve l'ordre du jour tel que modifié.

QUE le point 7.3 - Demande au ministère des Transports du Québec pour une réduction de vitesse sur le chemin du Tour-du-Lac soit reporté à une séance ultérieure.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.3

125-04-2026
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2026

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2026 a été transmis dans les délais prescrits par la Loi, permettant ainsi de renoncer à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Chantal Gillespie
Et résolu

QUE la lecture du procès-verbal du 9 mars 2026 soit exemptée et que celui-ci soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.4

126-04-2026
Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 mars 2026

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 mars 2026 a été transmis dans les délais prescrits par la Loi, permettant ainsi de renoncer à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Chantal Gillespie
Et résolu

QUE la lecture du procès-verbal du 27 mars 2026 soit exemptée et que celui-ci soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

1.5

127-04-2026

Autorisation - 5e édition - Souper et tournoi de golf annuel au profit de la Coop Santé du Nord de la PN et ANPN

CONSIDÉRANT la réception d'une invitation à participer à la 5^e édition du tournoi de golf annuel, le vendredi 14 août 2026, au profit de la Coop de santé du nord de la Petite-Nation organisé par les Amis de l'entraide du Nord de la Petite-Nation au golf Héritage;

**Il est proposé par Madame Sonia Carrier
Et résolu**

QUE le Conseil autorise le directeur général et greffier-trésorier par intérim, Monsieur Charles Whissell à libeller un chèque aux Amis de l'entraide du Nord de la Petite-Nation de 185 \$ pour un forfait golf/voiturette/souper et de 300 \$ pour l'achat de quatre (4) billets pour le souper;

ET QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-19000-970.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 564-2026 concernant les règles de régie interne et de la procédure des séances du Conseil

Madame Chantal Gillespie, conseillère, donne un avis de motion indiquant que le règlement numéro 564-2026 sera adopté à une séance ultérieure du Conseil concernant les règles de régie interne et de la procédure des séances du Conseil. Le projet de règlement est déposé aux membres du Conseil, et ce, conformément aux dispositions de la Loi.

1.7

128-04-2026

Autorisation - Abonnement à Vélo Québec

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon désire devenir membre à Vélo Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion donne un rabais sur les formations et un accès aux événements de Vélo Québec;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Éric Sigouin
Et résolu**

QUE la Municipalité de Lac-Simon adhère pour l'année 2026 à Vélo Québec pour un montant de 139 \$, plus les taxes applicables;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-130-00-494.

ADOPTÉE à l'unanimité

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

2.1

Dépôt des rapports administratifs

Les rapports administratifs du mois de mars ont été déposés.

2.2

Dépôt de la correspondance

La correspondance du mois de mars a été déposée.



No de résolution
ou annotation

Formules Municipales - No 4614-MST-spécial

2.3

129-04-2026

Autorisation - Aide financière pour les résidents de Lac-Simon pour adhérer au camp de jour pour la saison estivale

CONSIDÉRANT QUE le Conseil juge l'important de soutenir les familles de jeunes enfants en prenant entente avec d'autres municipalités de la MRC de Papineau ou un autre camp de jour offrant un tel service et en affectant un montant destiné au remboursement partiel des frais de camp de jour encourus pour tout enfant dont au moins un parent est résident permanent de la Municipalité de Lac-Simon;

CONSIDÉRANT QUE le conseil affecte un montant maximal de 5 000 \$, annuellement, au remboursement des frais de camp de jour pour les enfants dont au moins un parent est résident permanent de la Municipalité de Lac-Simon;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil autorise un remboursement maximal de 50 \$/jour, par enfant, pour un maximum de 300 \$ par enfant, annuellement;

**Il est proposé par Monsieur David Cadieux
Et résolu**

QUE tout parent désirant bénéficier de ce remboursement doit préalablement en informer la directrice générale ou son adjointe à la Municipalité et signer un formulaire prévu à cet effet;

QUE cette dépense soit affectée au poste budgétaire 02-70290-951.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.4

130-04-2026

Autorisation - Embauche des employés d'été 2026

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de parfaire les effectifs en ressources humaines de la Municipalité pour la saison estivale;

**Il est proposé par Madame Chantal Gillespie
Et résolu**

QUE le Conseil entérine les différentes embauches selon les taux salariaux des employés saisonniers selon la structure salariale en vigueur concernant les postes temporaires suivants, pour la période estivale 2026 :

- Préposés au débarcadère X3 (40 heures par semaine, 20 semaines);
- Préposé pour le mesurage de boues X1 (40 heures par semaine, 24 semaines);
- Manœuvres aux Travaux publics X3 (40 heures par semaine, 14 semaines);
- Préposés à l'accueil du parc de l'Amitié - mini-putt X3 (40 heures par semaine, 12 semaines);
- Préposés à l'écocentre X2 (X1 40 heures par semaine, X1 24 heures par semaine, 24 semaines);
- Sauveteur-chef X1, assistant-sauveteur X1 et sauveteurs X3 (40 heures par semaine, 11 semaines);
- Préposés à la station de lavage X3 (30 heures par semaine, 20 semaines);

QUE cette dépense soit affectée au poste budgétaire respectif à chacun des services municipaux.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

3. PÉRIODE DE QUESTIONS (10 minutes)

Madame la mairesse propose que les personnes qui souhaitent poser des questions puissent le faire.

4. GESTION FINANCIÈRE

4.1

131-04-2026

Liste des chèques, des prélèvements et des salaires – Adoption

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour lesdites périodes;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur David Cadieux
Et résolu**

QUE le Conseil approuve le paiement des sommes présentées aux listes suivantes :

- Chèques pour le mois de mars, totalisant la somme de **8 425,89 \$** et portant les numéros **19043 à 19047**;
- Dépôts directs totalisant la somme de **377 340,34 \$**;
- Prélèvements totalisant la somme de **114 784,96 \$**;
- Salaires des employés pour la période du **22 février 2026 au 21 mars 2026**, pour un montant total de **126 999,79 \$**;
- Rémunération des élus pour le mois de mars 2026 pour un montant total de **10 474,46 \$**.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.2

132-04-2026

Autorisation - Paiement de la facture pour les services de la Sûreté du Québec - année 2026

CONSIDÉRANT QUE la réception de la facturation des sommes payables par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec, le 24 mars 2026 portant le numéro de facture 109511 pour la période de facturation du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Sonia Carrier
Et résolu**

QUE le Conseil autorise le paiement de sa quote-part annuelle de 446 948 \$ pour l'année 2026 qui sera payable en deux (2) versements, comme suit :

- Le 1^{er} versement doit être fait au plus tard le 30 juin 2026 au montant de **223 474 \$**;
- Le 2^e versement doit être fait au plus tard le 31 octobre 2026 au montant de **223 474 \$**;

ET QUE la dépense doit imputée au poste budgétaire 02-21000-441.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.3

133-04-2026

Régularisation des travaux d'investissements sur différents chemins

CONSIDÉRANT le montant de 44 510 \$ dépensé pour les travaux d'investissement réalisé sur différents chemins sur le territoire de la Municipalité en 2025 et considérant que ces travaux d'investissements sont admissibles au programme de taxation réfection des chemins;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire présenter adéquatement ceci dans son rapport financier 2025;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur David Cadieux
Et résolu**

QUE le Conseil approuve d'imputer le montant de 44 510 \$ comme un investissement admissible en 2025 aux fins du programme de taxation réfection des chemins.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.4

134-04-2026

Régularisation de l'achat d'un moteur pour le ponton de la Municipalité

CONSIDÉRANT la résolution 234-08-2025 autorisant l'achat d'un moteur pour le ponton de la Municipalité pour les services des Travaux publics et du SSI de 14 963 \$ taxes incluses en 2025 et considérant que la source de financement de cet investissement en immobilisations était manquante;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire affecter cet investissement de 14 963 \$ à son fonds de roulement, et ce, applicable pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur David Cadieux
Et résolu**

QUE le Conseil approuve de puiser le montant de 14 963 \$ taxes incluses dans le fonds de roulement applicable pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.5

135-04-2026

Régularisation d'Achats d'équipements en incendie

CONSIDÉRANT différents achats d'équipements incendie pour la Municipalité en 2025 de 75 177 \$ taxes incluses et considérant que la source de financement de ces investissements en immobilisations était manquante;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire affecter ces investissements de 75 177 \$ à son fonds de roulement, et ce, applicable pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur David Cadieux
Et résolu**

QUE le Conseil approuve de puiser le montant de 75 177 \$ taxes incluses dans le fonds de roulement, applicable pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025.

ADOPTÉE à l'unanimité

5. MOT DE LA MAIRESSE

6. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS



No de résolution
ou annotation

6.1

136-04-2026

Autorisation – Congrès des chefs (AGSICQ)

CONSIDÉRANT l'importance de la formation du directeur du service de sécurité en incendie;

CONSIDÉRANT les disponibilités budgétaires prévues à cet effet;

**Il est proposé par Monsieur Éric Drouin
Et résolu**

QUE le directeur du service de sécurité incendie, monsieur Stephen Bélanger et le directeur adjoint du service de sécurité incendie, monsieur Thierry Désormeaux soient autorisés à participer au Congrès annuel de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie civile du Québec (AGSICQ) qui se tiendra à Rivière-du-Loup du 22 au 26 mai 2026;

QUE les frais d'inscription de 910 \$, plus les taxes applicables, soient payés à 50 % avec la Municipalité de Papineauville, de même que les frais d'hébergement et de kilométrage en utilisant le véhicule de la Municipalité, conformément à la politique en vigueur pour le directeur du service de sécurité incendie;

QUE les frais d'inscription de 1 235 \$, plus les taxes applicables, soient payés, de même que les frais d'hébergement et de kilométrage en utilisant le véhicule de la Municipalité, conformément à la politique en vigueur pour le directeur adjoint du service de sécurité incendie;

QUE ces dépenses sont imputées au poste budgétaire 02-22000-454, pour l'inscription, et 02-22000-310, pour les frais de déplacement et d'hébergement.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.2

137-04-2026

Autorisation – Participation au Grand Rendez-vous de la CNESST le 6 mai 2026

CONSIDÉRANT l'importance de la formation du directeur ainsi que du directeur adjoint du service de sécurité en incendie ainsi que le directeur des Travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE la prise de conscience des risques encourus est essentielle pour réduire les accidents et les conséquences négatives;

CONSIDÉRANT QU'il y a des mesures de préventions à mettre en place;

CONSIDÉRANT les disponibilités budgétaires prévues à cet effet;

**Il est proposé par Monsieur Éric Drouin
Et résolu**

QUE le directeur du service de sécurité incendie, monsieur Stephen Bélanger et le directeur adjoint du service de sécurité incendie et que le directeur des Travaux publics, monsieur Thierry Désormeaux, soient autorisés à participer au Grand Rendez-vous de la CNESST qui se tiendra à Québec le 6 mai 2026;

QUE les frais d'inscription de 180 \$ chacun, incluant les taxes applicables, soient payés, de même que les frais d'hébergement et de kilométrage, conformément à la politique en vigueur;

QUE ces dépenses soient imputées aux postes budgétaires 02-22000-454, pour l'inscription et 02-22000-310, pour les frais de déplacement et d'hébergement.

ADOPTÉE à l'unanimité



7. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

7.1

138-04-2026

Autorisation – Formation - OCaRE – UV - Captage et réseaux élémentaires d'eau potable avec UV

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a maintenant de l'eau potable;

CONSIDÉRANT QU'il est essentiel que le directeur des Travaux publics, monsieur Thierry Désormeaux puisse participer à la formation OCaRE – UV - Captage et réseaux élémentaires d'eau potable avec UV pour lui permettre d'obtenir la certification;

CONSIDÉRANT QUE cette certification lui permettra de faire des tests d'eau à l'hôtel de ville pour s'assurer de sa consommation, conformément aux exigences du Règlement sur la qualité de l'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE le coût de la formation est de 860 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Sonia Carrier
Et résolu**

QUE le Conseil autorise monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics à participer à la formation OCaRE – UV - Captage et réseaux élémentaires d'eau potable avec UV au coût de 860 \$ plus les taxes applicables;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-22000-454.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.2

139-04-2026

Soumission de Franstep - vidange de fosses septiques sur les îles

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Franstep Inc. pour le transport et la vidange des boues septiques sur les îles;

CONSIDÉRANT la soumission de Franstep Inc. pour le transport des boues de fosses septiques et de rétention de la barge incluant 1 capitaine et 2 manœuvres au coût de 300 \$ / h aux frais du propriétaire utilisateur/payeur;

CONSIDÉRANT le transport aller-retour de la barge à partir de la Municipalité de St-Émile-de- Suffolk vers le quai public de la Municipalité de Lac-Simon au coût de 500 \$ le voyage;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Éric Drouin
Et résolu**

QUE le Conseil accepte l'offre de service de la compagnie Franstep Inc. à faire le transport sur l'eau et la vidange sur les îles au coût de 300 \$ / h aux frais du propriétaire utilisateur/payeur et le transport aller-retour de la barge au coût de 500 \$ le voyage.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.3

Demande au ministère des Transports du Québec pour une réduction de vitesse sur le chemin du Tour-du-Lac.

Ce point est retiré de l'ordre du jour.



No de résolution
ou annotation

7.4

140-04-2026

Demande au ministère des Transports du Québec pour faire le remplacement de la surface de roulement en angles sur le pont P-05475 pour l'accès aux vélos

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec débutera des travaux de remplacement de la surface de roulement du pont P-05475 sur le 4^e Rang Sud au-dessus du ruisseau Laroche;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil souhaite que des travaux de la surface de roulement soient faits en angles pour permettre l'accès aux vélos;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Éric Sigouin
Et résolu**

QUE la Municipalité de Lac-Simon demande au ministère des Transports du Québec d'effectuer des travaux de la surface de roulement en angles pour permettre l'accès aux vélos.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.5

141-04-2026

Autorisation - Achats de huit (8) panneaux de signalisation pour le partage à vélo

CONSIDÉRANT QUE la saison estivale arrive à grands pas et que les cyclistes désirent circuler en toute sérénité;

CONSIDÉRANT QUE les chemins sur le territoire de la Municipalité puissent être partagés avec les vélos;

CONSIDÉRANT QU'il est important que ces aménagements soient conformes aux normes de sécurité routière;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Éric Sigouin
Et résolu**

QUE le Conseil municipal autorise monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics à procéder à l'achat de 8 panneaux de partage à vélo pour être installé à différents endroits sur le territoire de la Municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité

8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8.1

Dépôt du procès-verbal du CCU du 14 mars 2026

Le procès-verbal du CCU du 14 mars 2026 a été déposé aux membres du Conseil pour analyse.

8.2

142-04-2026

Candidatures des membres au sein du CCU

CONSIDÉRANT les appels de candidatures et la réception de cinq (5) candidats au sein du CCU;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE les mandats de messieurs André Daigneault et Jean-François David ne sont pas renouveler et qui viennent à échéance en avril;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Éric Sigouin
Et résolu**

QUE soient nommées les personnes suivantes à titre de membres du CCU pour les mandats suivants :

- Monsieur Marc Turpin, citoyen, pour un mandat de deux ans au sein du CCU;
- Monsieur Louis-Carl Brissette Lepage pour un mandant d'un an au sein du CCU;

ET QUE les mandats débutent officiellement lorsque tous les postes seront pourvus;

QUE ces mandats soient renouvelables.

ADOPTÉE à l'unanimité

8.3

**143-04-2026
Autorisation – Adhésion à l'OBV-RPNS**

CONSIDÉRANT l'importance de demeurer membre de l'Organisme de Bassins Versants des Rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon veut s'engager à soutenir la mise en œuvre de projets concrets pour la conservation des ressources en eau;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Mylène Gougeon
Et résolu**

QUE ce Conseil renouvelle son adhésion de l'OBV-RPNS de 100 \$ pour l'année 2026;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-61000-494.

ADOPTÉE à l'unanimité

8.4

**144-04-2026
Demande de location sur un terrain municipal**

CONSIDÉRANT la demande d'un entrepreneur de faire de la location de petits équipements récréatifs;

CONSIDÉRANT l'espace disponible au stationnement du 849, chemin du Tour-du-Lac;

CONSIDÉRANT la volonté de dynamiser le secteur économique et récréatif sur notre territoire;

CONSIDÉRANT la petite envergure du projet;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Éric Sigouin
Et résolu**

QUE le Conseil autorise la direction générale à louer un espace sur son stationnement de l'ancien hôtel de ville au 849, chemin du Tour-du-Lac pour le



No de résolution
ou annotation

démarrage d'une entreprise de location de petits équipements récréatifs, aux conditions que le Conseil adoptera dans une séance ultérieure.

ADOPTÉE à l'unanimité

9. LOISIRS - ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES - CULTURE

9.1

Compte-rendu de l'événement de la fête de Pâques du 4 avril 2026

Madame Sonia Carrier, conseillère, donne un compte-rendu de l'activité de la fête de Pâques du 4 avril dernier.

9.2

145-04-2026

Autorisation – Demande de soumission pour deux machines distributrices à la plage municipale ainsi qu'au Parc de l'amitié

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon s'assurera que toutes les redevances seront données à un organisme à but non lucratif de notre région;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon souhaite bonifier l'offre de services à la plage municipale ainsi qu'au Parc de l'Amitié;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon désire valoriser et optimiser l'offre dans ses espaces publics;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon veut offrir un service de machine distributrice de rafraîchissement et de possibles autres articles de collation qui n'est pas présentement disponible sur les lieux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon souhaite offrir ses services en partenariat avec un sous-traitant qui s'engagera à offrir un service minimal pour l'été (juillet et août);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon exige que le tout respecte les règlements d'urbanisme municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon aimerait qu'il y ait possiblement une offre de friandises glacées (ex. : Drumstick, M. Freeze, popsicles, sandwiches à la crème glacée, etc.);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon s'engage à sélectionner le sous-traitant dont l'offre de service sera la mieux adaptée aux attentes des citoyens;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur David Cadieux
Et résolu**

QUE le Conseil autorise la direction municipale et la coordonnatrice des loisirs, assistés du directeur des travaux publics, à préparer un appel d'offres en ce sens, à publier l'appel d'offres sur le site web de la municipalité ainsi que sur ses réseaux sociaux et à soumettre au Conseil les propositions, telles quelles ou accompagnées d'alternatives, advenant que celles mentionnées précédemment n'attirent pas d'intérêt.

ADOPTÉE à l'unanimité

9.3

146-04-2026

Programme d'aide financière pour l'organisation de la Fête nationale du Québec – Édition 2026 – Autorisation à signer

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Municipalité de Lac-Simon de promouvoir l'événement de la Fête nationale du 24 juin 2026;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT l'opportunité pour le Conseil d'obtenir une aide financière pour organiser cet événement;

**Il est proposé par Madame Sonia Carrier
Et résolu**

QUE le Conseil autorise madame Lisane Fuoco à préparer et signer tous les documents nécessaires à l'obtention d'une aide financière dans le cadre du programme d'assistance financière aux célébrations locales de la Fête nationale du Québec, prévue le 24 juin 2026.

ADOPTÉE à l'unanimité

9.4

147-04-2026

Fête nationale du Québec - Mandater le comité MADA pour être bénévole dans l'organisation des festivités de la Fête nationale

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Municipalité de Lac-Simon de promouvoir l'activité de la Fête nationale;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour le Conseil municipal d'obtenir des sommes d'argent pour préparer la Fête nationale du 24 juin 2026;

CONSIDÉRANT que le Comité MADA a démontré de l'intérêt à participer en tant que bénévole afin d'aider dans l'organisation des festivités de la Fête nationale;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Mylène Gougeon
Et résolu**

QUE le Conseil municipal mandate le Comité MADA afin d'aider dans l'organisation du projet des festivités de la Fête nationale.

ADOPTÉE à l'unanimité

10. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

10.1

Aucun dossier à l'ordre du jour

11. DIVERS

11.1

Madame Mylène Gougeon, conseillère, explique les raisons pour lesquelles elle s'est retirée de son siège lors du vote pour une demande de commandite à la séance ordinaire du 9 mars.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

13.1

148-04-2026

Levée de la séance

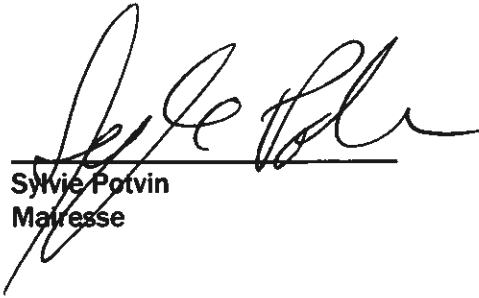
**Il est proposé par Monsieur Éric Sigouin
Et résolu**


QUE la séance soit et est levée à 20 h 01.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation


Sylvie Potvin
Mairesse


Lisane Fuoco
Directrice générale et
greffière-trésorière adjointe temporaire

